

Paris le 16 FEV. 2016

Monsieur le Président,

Le dialogue social doit être un moteur de transformation pour notre pays. Ce n'est pas un facteur de rigidité, mais de compétitivité pour nos entreprises et de progrès pour les salariés.

Le gouvernement a lancé un processus très ambitieux de refonte du code du travail. Ce processus issu des travaux de Jean-Denis Combrexelle et de Robert Badinter prendra du temps. Dès le mois de mars, le gouvernement présentera en Conseil des ministres un projet de loi qui constituera la première étape de ce processus de refonte : mise en place du processus de refonte, principes essentiels du code du travail issus des travaux du comité Badinter, réécriture du volet organisation du temps de travail, nouveaux leviers pour conforter le dialogue social, restructuration des branches professionnelles. Mais ce processus se poursuivra au-delà pour porter dans 2 ans sur l'ensemble des dispositions du code du travail. La condition de réussite de cette réforme, ce n'est pas de mener un travail de réarchitecture de notre code du travail, mais c'est surtout de dégager les leviers permettant de conforter la place du dialogue social dans notre pays. Rien ne serait pire que de donner des marges à la négociation collective et que les acteurs ne se saisissent pas de ces nouvelles marges.

Le rapport remis par Jean-Denis Combrexelle contient d'ores et déjà des propositions et des clefs pour permettre de conforter le dialogue social dans notre pays. Je souhaite que vous puissiez vous appuyer sur ces travaux pour aller au-delà et contribuer ainsi à construire une feuille de route partagée engageant l'ensemble des acteurs publics et sociaux dans la nécessité de conforter le dialogue social dans notre pays. Le Conseil économique, social et environnemental constitue, compte tenu de sa composition, l'institution la plus à même de mener de tels travaux. La diversité des expertises et des expériences des membres de votre conseil me paraît une garantie de réussite pour ces travaux. Je sais également que cette saisine répond parfaitement aux nouvelles orientations et priorités que vous souhaitez impulser au sein de cette institution.

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président
Conseil économique social et environnemental
1, Place d'Iéna
75016 PARIS

../..

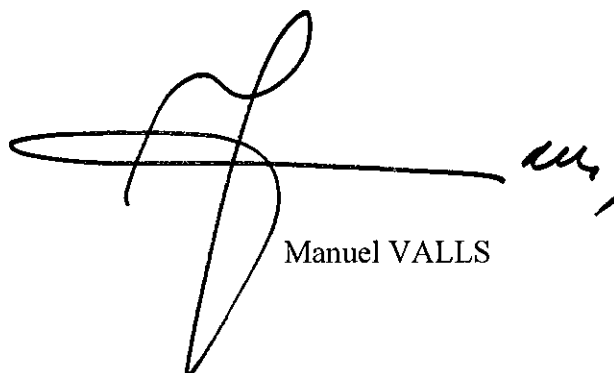
Je souhaite que vous puissiez dégager les principaux leviers susceptibles de contribuer au développement de la culture du dialogue social dans notre pays : valorisation et reconnaissance des parcours syndicaux, moyens du dialogue social, formation des représentants des salariés, mais également des dirigeants d'entreprises, sensibilisation sur le fonctionnement de notre démocratie sociale à l'école, formation au dialogue social dans les universités et les grandes écoles, accès aux accords collectifs... A partir de ces leviers, je souhaite que vous puissiez proposer, pour chacun d'entre eux, des actions et des pistes de travail que nous devrions mettre en œuvre, parallèlement à la mise en place de la nouvelle architecture du code du travail.

Le gouvernement pourra ainsi établir à partir de vos propositions une feuille de route partagée avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre pays nous permettant d'accompagner la mise en œuvre et la réussite de la réforme du droit du travail que nous engageons.

Pour mener ces travaux, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des administrations concernées, en particulier les services du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et ceux de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur.

Je souhaite recueillir l'avis de votre conseil avant la fin du mois de mai, afin de nous permettre de disposer d'une feuille de route sur cette thématique avant le vote définitif du projet de loi portant refonte du code du travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS